



Plan de développement européen de Wallonie-Bruxelles Enseignement

Présentation de Wallonie-Bruxelles Enseignement

Wallonie-Bruxelles Enseignement est le plus important pouvoir organisateur d'enseignement dans l'espace belge francophone. Il compte pas moins de 365 établissements scolaires et des 150 institutions apparentées (internats, centres PMS, etc.). Il dépend de l'Administration générale de l'Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et est géré par le SGEFWB (Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Ce service, dirigé par un directeur général adjoint, M.Leturcq, est composé de plusieurs directions (Direction des affaires pédagogiques et réglementaires, Direction des Affaires disciplinaires, Direction des comptes et budgets) et d'un service d'appui transversal au directeur général-adjoint. Aux côtés du SGEFWB, le Centre d'autoformation et de formation continuée (CAF) a pour mission de promouvoir des actions de formation en cours de carrière pour les personnels des établissements de plein exercice, de promotion sociale et le personnel technique des Centres psycho-médico-sociaux de Wallonie-Bruxelles Enseignement, à l'exclusion de l'enseignement universitaire.

La Cellule européenne de Wallonie-Bruxelles Enseignement, composée de trois personnes, dépend de la Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires et du CAF.

Analyse des besoins en termes de formation continuée

La formation continuée des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles est principalement prise en charge par le CAF et par des instituts de formation externes. Toutefois cette formation a intérêt à se nourrir d'expériences sur le terrain. Un bref séjour à l'étranger pour un séminaire, un stage d'observation ou une formation de courte durée apporte en effet aux bénéficiaires l'avantage du dépaysement, de la remise en question positive et du sentiment d'appartenance à une vaste collectivité d'enseignants.

Objectifs de formation

Les thématiques de formation les plus importantes sont nombreuses et variées: évaluation formative, utilité du redoublement, rythmes scolaires, apprentissage des langues, remédiation, gestion des troubles DYS, élèves à haut potentiel, etc. Elles touchent aussi bien l'enseignement ordinaire que l'enseignement spécialisé, l'enseignement fondamental que l'enseignement secondaire.



Service général de l'Enseignement
organisé par
la Fédération Wallonie-Bruxelles
Centre d'autoformation
et
de formation continuée

Consortium(s) W-B E

Fort d'une première expérience en 2015-2017, Wallonie-Bruxelles Enseignement envisage un développement européen en consortiums groupant plusieurs établissements et coordonné par le CAF. Un ou deux projets Erasmus+ action-clé 1 seront introduits tous les deux ans. Pour une thématique donnée, un choix sera fait parmi les pays européens les plus performants, pour y dépêcher des équipes composées de professeurs, de chefs d'établissement, de chargés de mission, de formateurs du CAF et de conseillers pédagogiques. Les établissements seront recrutés sur base d'une lettre circulaire du directeur général-adjoint, à charge pour les chefs d'établissement de sélectionner au moyen de lettres de motivation leurs participants.

Exploitation et dissémination des résultats

Non seulement chaque établissement impliqué dans un consortium sera amené à diffuser en son sein les compétences et l'expérience acquises par les participants mais les résultats seront relayés par le site Internet www.wallonie-bruxelles-enseignement.be. Ils feront l'objet d'une communication aux enseignants et aux chefs d'établissement, sous la forme de formations-informations dans les districts scolaires.

Cette transmission orale et écrite a pour objectif, non seulement d'assurer la pérennité des connaissances acquises, mais également de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe des personnels de Wallonie-Bruxelles Enseignement.

La valorisation des activités des membres des consortiums sera également soutenue par une cérémonie à l'occasion de la remise de l'Europass mobilité et par des publications dans la presse locale, et si possible nationale.

Bénéfices pour Wallonie-Bruxelles Enseignement

Par des contacts concrets avec d'autres réalités pédagogiques, la qualité de la pédagogie développée dans les établissements de Wallonie-Bruxelles Enseignement ne peut que s'améliorer. L'internationalisation des expériences au travers des mobilités ou au moyen du partage des résultats avec d'autres communautés via le site Internet est un des bénéfices les plus attendus, car elle est un signe de l'ouverture qui fait partie des valeurs du réseau, de même que le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe.

Contact: projets-europeens@w-b-e.be



Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.